



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Secrétariat général SG-DETEC
Digital Services DETEC

Stratégie informatique du DETEC 2020-2023

Version de gestion

Table des matières

1	Objectif du document	3
2	Sommaire pour la gestion	4
3	Présentation de la stratégie et des objectifs supérieurs au niveau de la Confédération	6
3.1	Prise en compte des objectifs de l'administration fédérale concernant la transformation numérique	6
3.2	Champ d'application.....	8
4	Résultats de l'analyse stratégique	9
4.1	Forces, faiblesses, opportunités et risques.....	9
5	Stratégie informatique du DETEC	10
5.1	Vision des TIC DETEC 2023	10
5.2	Initiatives stratégiques du DETEC.....	10
5.2.1	IS-1 « Leadership numérique »	10
5.2.2	IS-2 « Innovation en matière de gestion des affaires »	11
5.2.3	IS-3 « Expérience client ».....	11
5.2.4	IS-4 « Nouvelles technologies et solutions »	12
5.2.5	IS-5 « Programmes et projets du département »	12
6	Annexe	14
6.1	Références et bases	14

Table des illustrations

Figure 1	: Modèle de procédure basé sur la méthode PSI.....	4
Figure 2	: Vision de l'informatique DETEC 2023	5
Figure 3	: Schéma de la stratégie informatique de l'administration fédérale.....	6
Figure 4	: Organigramme du DETEC état août 2020.....	8

Liste des tableaux

Tableau 1	: Références et bases	14
-----------	-----------------------------	----

1 Objectif du document

Le présent document comprend la version de gestion abrégée de la Stratégie informatique du DETEC 2020-2023. Cette dernière se base sur les objectifs de la transformation numérique de l'administration fédérale et sur la Stratégie informatique de la Confédération 2020-2023 adoptée le 3 avril 2020.

Les stratégies relatives à GEVER et aux SIG ne sont pas explicitement présentées dans le présent document. Au besoin, elles peuvent cependant y être intégrées plus tard en tant qu'annexes.

Le plan directeur informatique 2020-2023 fait partie intégrante de la stratégie du DETEC. Il est considéré comme un document autonome et est régulièrement mis à jour.

2 Sommaire pour la gestion

La Stratégie informatique du DETEC 2020-2023 se fonde entre autres sur les objectifs de la transformation numérique de l'administration fédérale et sur la Stratégie informatique de la Confédération 2020-2023 adoptée le 3 avril 2020. Elle a été élaborée sur la base de la méthode PSI de la Confédération.

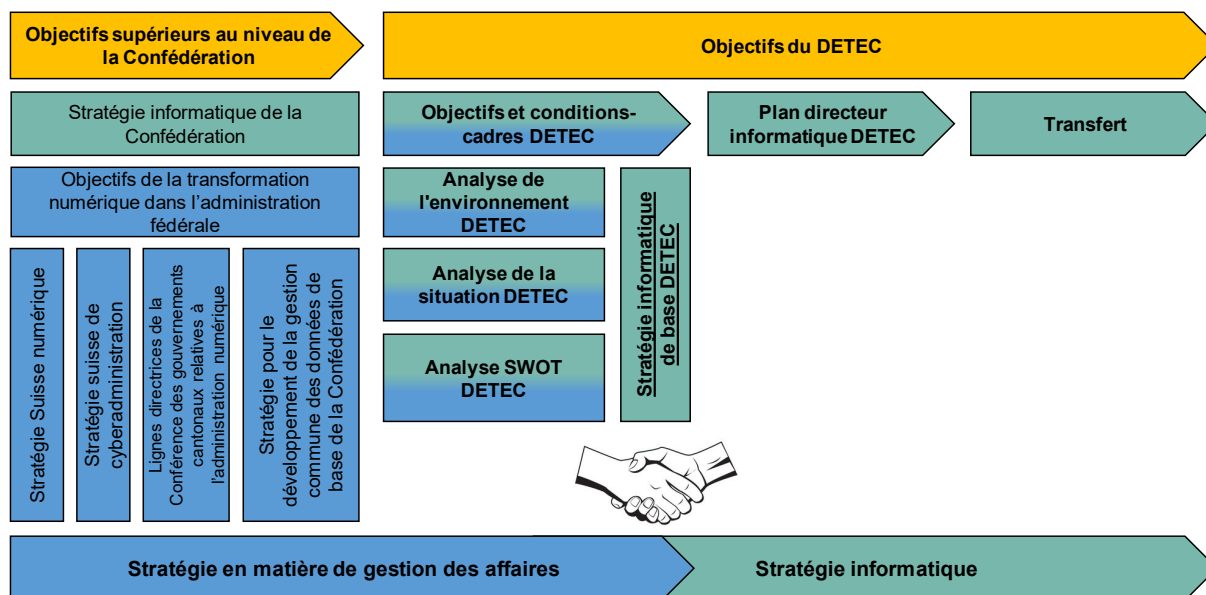


Figure 1 : Modèle de procédure basé sur la méthode PSI

La Stratégie informatique du DETEC 2020-2023 est valable pour toutes les unités administratives du département. Les unités administratives du DETEC qui ne sont pas soumises à l'ordonnance sur l'informatique dans l'administration fédérale (OIAF) peuvent se soumettre volontairement aussi bien à l'OIAF qu'à la Stratégie informatique.

Les stratégies techniques concernant GEVER et les SIG ont été prises en compte pour la Stratégie informatique du DETEC, mais ne sont pas explicitement présentées.

Le **chapitre 3** présente non seulement la stratégie mais aussi la prise en compte des objectifs de l'administration fédérale concernant la transformation numérique. Le champ d'application est également précisé.

Le **chapitre 4** offre un bref **aperçu des principales conclusions de l'analyse stratégique**.

Le **chapitre 5** présente **la vision et le noyau de la stratégie informatique**. Il décrit les initiatives stratégiques (IS) du DETEC avec les buts et impacts attendus.

Le DETEC met en œuvre sa vision de la Stratégie informatique 2020-2023 au moyen de **cinq initiatives stratégiques (IS)** (cf. **chapitre 5.2**). Ces dernières constituent des solutions neutres et couvrent tous les offices. Elles servent à se rapprocher du modèle cible pour la transformation numérique de l'administration fédérale à tous les niveaux, en collaboration avec les effectifs du domaine informatique et la gestion des affaires des offices.

Le contenu des initiatives stratégiques est compatible avec la Stratégie informatique de la Confédération 2020-2023, la Stratégie Suisse numérique¹, la Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques², la nouvelle stratégie suisse en matière de cyber-administration³ ainsi que le rapport final du DFF/de la CdC relatif au projet d'administration numérique⁴.

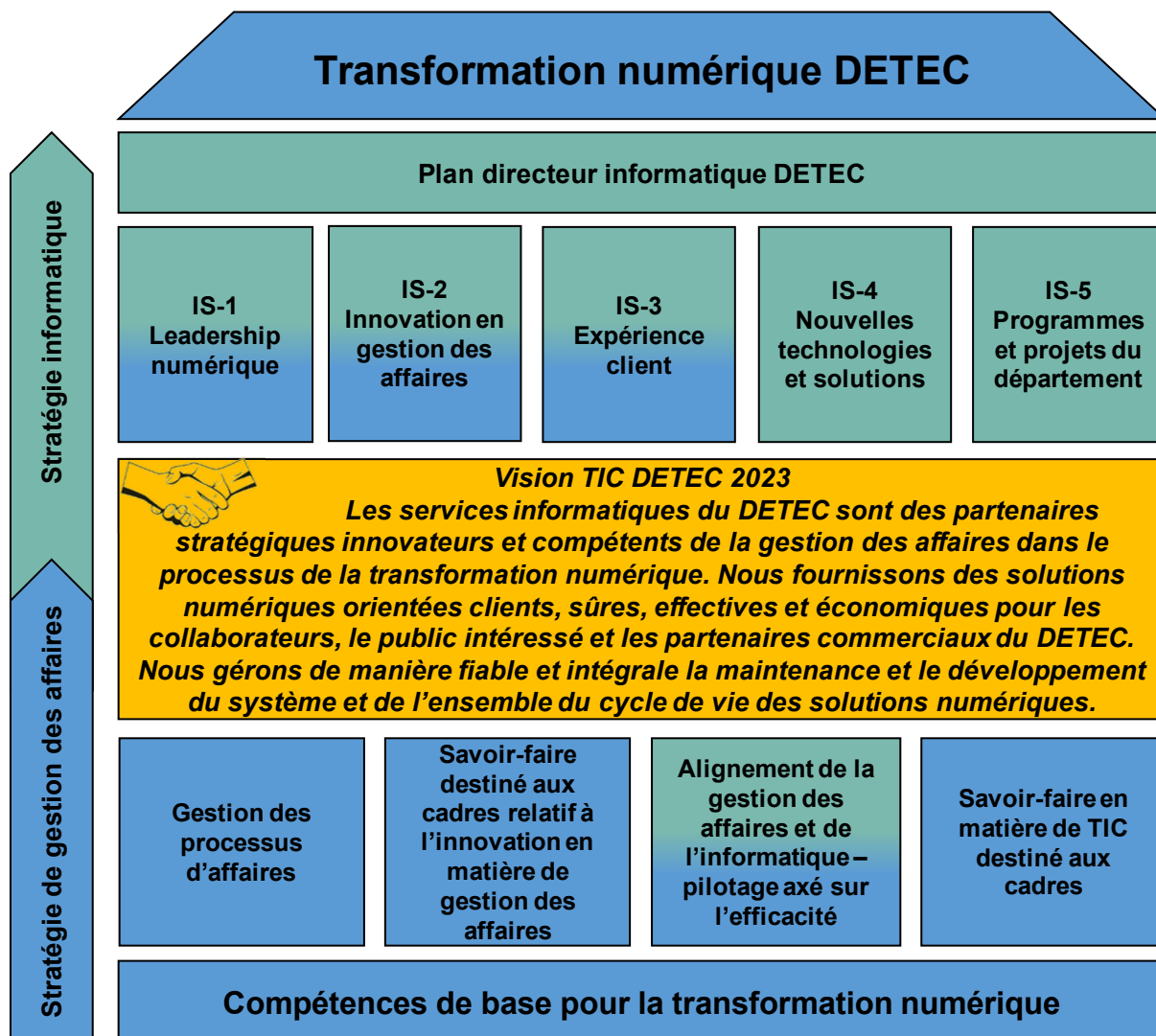


Figure 2 : Vision de l'informatique DETEC 2023

¹ <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/suisse-numerique-et-internet/strategie-suisse-numerique.html>

² https://www.isb.admin.ch/isb/fr/home/ikt-vorgaben/strategien-teilstategien/sn002-nationale_strategie_schutz_schweiz_cyber-risiken_ncs.html

³ <https://www.egovernment.ch/fr/umsetzung/e-government-strategie/>

⁴ <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/58762.pdf>

3 Présentation de la stratégie et des objectifs supérieurs au niveau de la Confédération

Les objectifs supérieurs suivants ont été fixés pour le développement de la nouvelle stratégie informatique du DETEC :

- Les conséquences de la « Stratégie informatique de la Confédération 2020-2023 » et de son plan directeur ont dû être prises en compte.
- Les résultats déjà obtenus par les offices du DETEC ont dû être utilisés pour les phases d'analyse et de développement de la stratégie.

Dans le cadre de la Stratégie informatique de la Confédération 2020-2023, un schéma de la stratégie a été élaboré, indiquant les thèmes et les champs d'action les plus importants à l'heure actuelle.

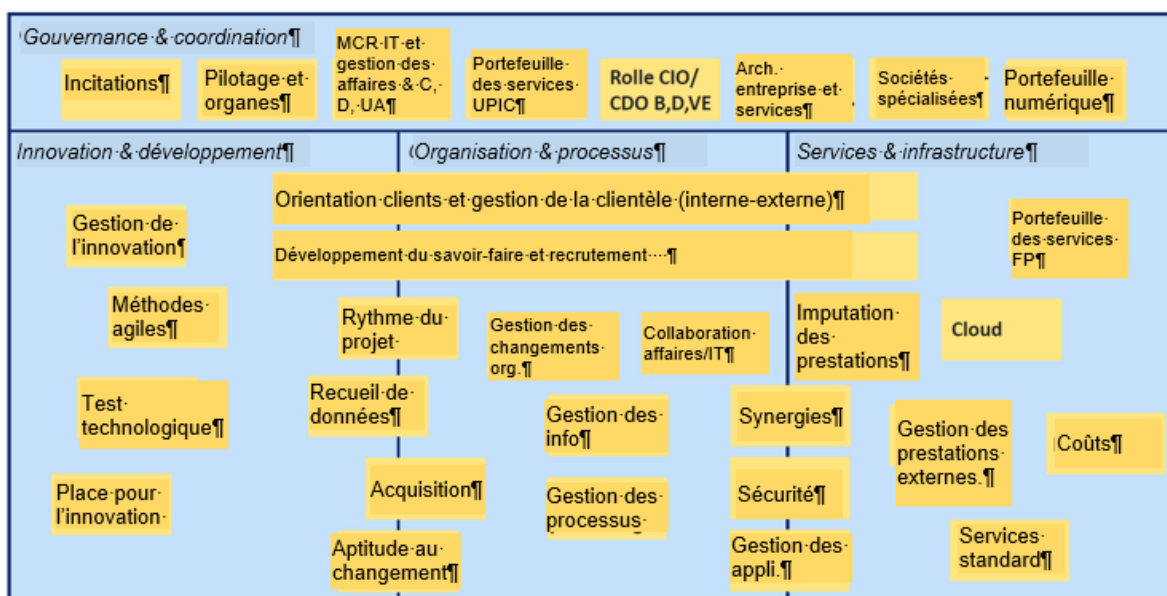


Figure 3 : Schéma de la stratégie informatique de l'administration fédérale

3.1 Prise en compte des objectifs de l'administration fédérale concernant la transformation numérique

Le DETEC s'en tient au Modèle cible pour la transformation numérique de l'administration fédérale adopté par le Conseil fédéral le 30 janvier 2019. Ledit modèle doit servir de ligne directrice afin d'atteindre dans le domaine numérique les objectifs politiques supérieurs en matière de gestion des affaires à l'échelle de la Confédération.

Plusieurs objectifs et tendances de la transformation numérique ont déjà été formulés dans les documents suivants :

- Stratégie Suisse numérique⁵

⁵ <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/suisse-numerique-et-internet/strategie-suisse-numerique.html>

Stratégie informatique du DETEC 2020-2023 – Version de gestion

- Bases de la Stratégie suisse de cyberadministration 2020-2023⁶
- Lignes directrices de la Conférence des gouvernements cantonaux relatives à l'administration numérique (en allemand)⁷
- Stratégie pour le développement de la gestion commune des données de base de la Confédération⁸

La présente stratégie informatique du DETEC porte notamment sur les changements nécessaires pour répondre aux besoins opérationnels à venir et soutenir de manière optimale les processus administratifs de la transformation numérique dans l'administration.

Les conditions-cadres légales et, si nécessaire, leur adaptation sans délai doivent servir de base.

Le **Modèle cible pour la transformation numérique de l'administration fédérale** comprend les éléments suivants en matière d'innovation :

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-73815.html>

- **Innovations dans le domaine des services** fondées sur la transformation numérique : les prestations que les administrations et les autorités fournissent à leurs clients externes doivent répondre aux besoins réels de ces derniers. Ceux-ci doivent pouvoir s'adresser à un service unique, utilisable facilement, ne saisir leurs données de base qu'une seule fois et avoir accès aux portails au moyen d'une authentification unique. Les clients doivent également avoir l'assurance que leur demande sera traitée aussi rapidement que possible, sans qu'ils n'aient à connaître les processus et responsables internes. Ils doivent également être informés, en tout temps et en toute transparence, de l'avancement du traitement de leur demande. Le service doit être accessible en permanence, et certaines procédures administratives peuvent être abandonnées le cas échéant. Il est essentiel de proposer aux clients des processus couvrant tous les cas de figure possibles.
- **Innovations dans le domaine des processus** fondées sur la transformation numérique : les processus seront simplifiés autant que possible (suppression des goulets d'étranglement et des temps d'attente) et conçus de manière à ce qu'ils puissent être exécutés sur un seul et même support. Les opérations qui sont effectuées à l'heure actuelle sur papier disparaîtront. Dans la mesure du possible, tant la mise en place que le contrôle de qualité des processus seront automatisés, ce qui accroîtra l'économicité de ces derniers et réduira la charge de travail des personnes concernées. Une architecture appropriée devra étayer les flux de processus et de données requis (qui sont utilisés par tous les départements et offices). La réalisation des processus est à tout moment transparente et compréhensible pour les personnes concernées.
- **Innovations dans les domaines de la gestion et de l'organisation** fondées sur la transformation numérique : présentant souvent une organisation hiérarchique verticale, les structures actuelles devront être adaptées aux nouvelles possibilités qu'offrent le pilotage et la conduite globale intégrant toutes les parties concernées (transparence garantie par l'analyse des données). Cette modification vise à augmenter l'efficacité mais également à instaurer une gestion et un développement du personnel moderne.
- **Innovations dans le domaine de l'informatique** : définies en étroite coordination avec les innovations concernant les domaines précités, les prestations numériques

⁶ <https://www.egovernment.ch/fr/umsetzung/e-government-strategie/>

⁷ <https://www.ech-bpm.ch/fr/content/leitlinien-der-kantone-zur-digitalen-verwaltung-verabschiedet>

⁸ <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-73489.html>

Stratégie informatique du DETEC 2020-2023 – Version de gestion

visées devront être conviviales, accessibles à tous, évolutives et optimisées en termes de ressources.

3.2 Champ d'application

La Stratégie informatique du DETEC 2020-2023 est en principe valable pour toutes les unités administratives du département, lesquelles sont responsables de sa mise en œuvre dans le cadre du Plan directeur informatique DETEC 2020-2023. Les unités administratives indiquées en gris ne sont pas soumises à l'OIAF.

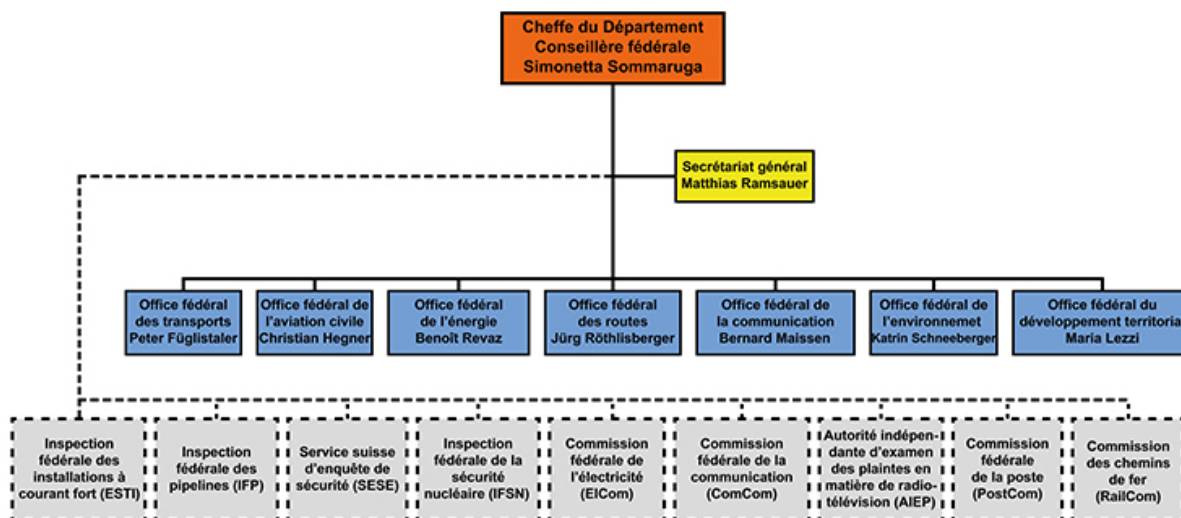


Figure 4 : Organigramme du DETEC état août 2020

4 Résultats de l'analyse stratégique

4.1 Forces, faiblesses, opportunités et risques

Les forces reconnues des TIC restent nécessaires à la « transformation numérique » du DETEC. Les TIC soutiennent ses différents domaines d'activité et apportent des contributions utiles. Relevons en particulier la bonne collaboration entre les différents offices et entre les offices et le département. Les procédures de gestion et de pilotage sont stables, et les collaborateurs informatiques sont bien formés et motivés. Au DETEC, l'état de la cybersécurité est bon et l'objectif d'utilisation est atteint ?

En ce qui concerne les faiblesses des TIC, leur importance dans le cadre de la « transformation numérique » est désormais mieux reconnue, mais elle pourrait l'être encore davantage. De même, la gestion des processus d'affaires est maintenant une discipline établie. Par contre, son utilisation pour les affaires n'est pas encore reconnue ni perçue de manière optimale. La gouvernance de l'architecture a encore un long chemin à parcourir et des mesures s'imposent toujours concernant une architecture d'affaires et de solution couvrant tous les offices. L'objectif d'une cyberadministration pour l'ensemble du département est mieux compris notamment grâce au programme eGov. À l'heure actuelle, le contrôle (financier) de gestion informatique ne doit plus être considéré comme une faiblesse, étant donné que les charges de controlling et de reporting se normalisent en permanence. En outre, les stratégies d'approvisionnement du DETEC ne doivent plus être considérées comme des faiblesses critiques.

On constate que les opportunités dépendent des mesures prises au niveau de la Confédération. C'est également le cas pour ce qui est des opportunités liées à une planification informatique intégrale et une gestion du portefeuille harmonisée qui couvrent l'ensemble de l'administration fédérale. Les technologies actuelles permettraient de recourir largement au travail mobile, et certaines approches sont possibles avec MDM et MVDI. Cependant, de nombreuses restrictions existent encore. Par ailleurs, des tendances numériques peuvent encore être mises en œuvre en vue d'un travail plus efficace et économique au sein des divisions du DETEC. Il faudra du temps pour obtenir d'importants résultats concernant la mise en œuvre et l'utilisation du Cloud et des SaaS.

Quant aux risques, ils prennent toujours la forme d'une nouvelle réduction du cycle d'innovation informatique, d'une « vague de bugs » qui en découle ainsi que de restrictions financières concernant les « plans de construction » à long terme et la gestion du cycle de vie. Une bonne et étroite collaboration entre les fournisseurs et les fournisseurs de prestations est de mise. Bien que certains progrès aient été accomplis, des risques existent toujours en raison des prescriptions contradictoires de la « compliance » et de la « performance ». Les progrès sont encore souvent entravés par des prescriptions trop restrictives et par un accroissement des exigences en matière de sécurité. Dans ce contexte, la mise en lien croissante des applications (spécialisées) et l'augmentation de la complexité jouent également un rôle significatif. Grâce aux progrès réalisés dans le cadre de la mise en place et de l'établissement de la gouvernance de l'architecture du DETEC, les risques susmentionnés continuent d'être activement réduits.

5 Stratégie informatique du DETEC

5.1 Vision des TIC DETEC 2023

Les services informatiques du DETEC sont des partenaires stratégiques innovateurs et compétents de la gestion des affaires dans le processus de la transformation numérique.

Nous fournissons des solutions numériques orientées clients, sûres, effectives et économiques pour les collaborateurs, le public intéressé et les partenaires commerciaux du DETEC.

Nous nous occupons de manière fiable et intégrale de la maintenance et du développement du paysage système et de l'ensemble du cycle de vie des solutions numériques.

5.2 Initiatives stratégiques du DETEC

Dans le cadre de l'atelier 5 du 20 février 2020, les initiatives stratégiques du DETEC ont pris forme sur la base des mesures et axes au niveau de la Confédération et ont été complétées par des mesures supplémentaires du DETEC.

Les mesures sont détaillées dans le document Plan directeur informatique 2020-2023 et dans les fiches informatives les concernant.

Les initiatives stratégiques du DETEC servent à se rapprocher du modèle numérique cible à tous les niveaux, en collaboration avec les effectifs du domaine informatique et la gestion des affaires des offices. Elles sont compatibles avec la Stratégie informatique de la Confédération 2020-2023 et contribuent à son implémentation au sein du DETEC.

Voici les initiatives stratégiques (IS) du DETEC en lien avec la vision formulée et le résultat attendu :

- **IS-1 « Leadership numérique »**
- **IS-2 « Innovation en matière de gestion des affaires »**
- **IS-3 « Expérience client »**
- **IS-4 « Nouvelles technologies et solutions »**
- **IS-5 « Programmes et projets du département »**

5.2.1 IS-1 « Leadership numérique »

Ambition

Le DETEC poursuit activement la transformation numérique. Ainsi :

- un partenariat entre informatique et gestion des affaires (mêmes vision, stratégie et buts) est développé ;
- l'informatique assume le rôle de facteur stratégique de succès / facilitateur de la transformation numérique ;
- le « savoir-faire numérique » des cadres est développé.

But et impact de l'initiative stratégique IS-1 « Leadership numérique »

Les cadres connaissent les avantages et les conséquences de la numérisation. Ils ont les compétences requises concernant l'innovation dans la gestion des affaires et la gestion des changements en matière d'organisation et disposent d'un savoir-faire informatique de base.

L'approche commune en matière de pilotage informatique et de gestion des affaires pour la transformation numérique est acceptée et ancrée au niveau de la direction. Les cadres responsables de la gestion des affaires reconnaissent l'utilité et la valeur d'un partenariat entre informatique et gestion des affaires.

- Accélérer la transformation numérique
- Favoriser la collaboration interdisciplinaire et agile, si nécessaire, entre la gestion des affaires et l'informatique

5.2.2 IS-2 « Innovation en matière de gestion des affaires »

Ambition

Le DETEC et ses offices atteignent l'excellence quant à l'innovation en matière de gestion des affaires. Ainsi :

- une gestion des processus d'affaires est établie ;
- la valeur des données est reconnue et utilisée ;
- la gestion de l'architecture d'entreprise est mise en place.

But et impact de l'initiative stratégique IS-2 « Innovation en matière de gestion des affaires »

Les compétences en matière de science des données sont acquises, la valeur des données est reconnue et des leçons sont tirées de celles-ci. Les conditions légales pour l'utilisation des données visant la numérisation sont clarifiées. La gestion des données est harmonisée au niveau de tous les offices. Le principe « once only » est réalisable. Les pertes d'informations sont évitées. La gestion des processus d'affaires est mise en œuvre de sorte que les processus d'affaires puissent être conçus et optimisés dans l'optique du client (services de bout en bout ou end to end). La gestion de l'architecture d'entreprise est établie.

- Poser les bases en matière de processus et de technique des données pour la numérisation
- Améliorer la qualité des données et des processus
- Mieux exploiter le potentiel des données
- Consolider la capacité d'innovation

5.2.3 IS-3 « Expérience client »

Ambition

Le DETEC et ses offices offrent une expérience positive aux clients (internes et externes). Pour ce faire, ils doivent :

- connaître les clients et leurs besoins ;
- répondre aux besoins des clients.

But et impact de l'initiative stratégique IS-3 « Expérience client »

Les prestations de l'administration reposent sur les principes de la légalité et de la compétence. Il s'ensuit une division du travail au sein de l'administration qui peut être en contradiction avec l'optique du client. L'initiative stratégique aborde cet aspect et doit permettre d'atteindre les buts fixés en termes d'innovation dans les domaines des services et des processus. Les groupes de clients et les principales expériences clients sont définis. Les processus de bout en bout (end to end) sont établis et la satisfaction des clients est augmentée.

- Offrir aux clients une expérience sans anicroches

- Répondre aux besoins des clients
- Asseoir la transformation numérique sur le service à la clientèle, et partant sur une réflexion qui aille de l'extérieur vers l'intérieur plutôt que le contraire
- Harmoniser les interactions numériques de toute l'administration fédérale avec les cantons, les communes, les organisations internationales ou étrangères, les associations et plus particulièrement les entreprises et les particuliers
- Créer un cadre formel, organisationnel et culturel pour les projets de passage au numérique à caractère exploratoire
- Évaluer précisément l'utilité des nouvelles technologies pour la gestion des affaires (notamment leur potentiel en matière d'efficacité, d'efficience et de qualité)

5.2.4 IS-4 « Nouvelles technologies et solutions »

Ambition

Le DETEC passe au numérique. Pour ce faire, il doit :

- exploiter de façon ciblée et coordonnée le potentiel des nouvelles technologies

But et impact de l'initiative stratégique IS-4 « Nouvelles technologies et solutions »

Le numérique remplace l'analogique en tant que standard, et les nouvelles technologies assistent les processus d'affaires. L'intégration facilitée de nouvelles solutions est garantie. Une efficience accrue est obtenue grâce au libre accès. L'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle sont mis en place de façon effective. L'Open Government Data et le Linked Data sont opérationnels et le savoir-faire technologique nécessaire est développé.

- Exploiter les avantages des nouvelles technologies de manière systématique en collaboration avec les services responsables des prescriptions de sécurité
- Réduire les ruptures de médias
- Harmoniser les interactions numériques de toute l'administration fédérale avec les cantons, les communes, les organisations internationales ou étrangères, les associations et notamment les entreprises et les particuliers
- Créer un cadre formel, organisationnel et culturel pour les projets de passage au numérique à caractère exploratoire
- Évaluer précisément et dans un délai raisonnable l'utilité des nouvelles technologies pour la gestion des affaires (notamment leur potentiel en matière d'efficacité, d'efficience et de qualité)

5.2.5 IS-5 « Programmes et projets du département »

Ambition

Les programmes et projets du DETEC sont concluants et rentables. Ils fournissent des avantages durables dans les tâches courantes et contribuent à la transformation numérique.

- Les opportunités et les risques dans la planification et la mise œuvre sont identifiés suffisamment tôt.

But et impact de l'initiative stratégique IS-5 « Programmes et projets du département »

- Exploiter les avantages des nouvelles technologies de manière systématique en collaboration avec les services responsables des prescriptions de sécurité
- Réduire les ruptures de médias
- Harmoniser les interactions numériques de toute l'administration fédérale avec les cantons, les communes, les organisations internationales ou étrangères, les associations et notamment les entreprises et les particuliers

Stratégie informatique du DETEC 2020-2023 – Version de gestion

- Créer un cadre formel, organisationnel et culturel pour les projets de passage au numérique à caractère exploratoire
- Évaluer précisément l'utilité des nouvelles technologies pour la gestion des affaires (notamment leur potentiel en matière d'efficacité, d'efficience et de qualité)

6 Annexe

6.1 Références et bases

Les documents suivants sont utilisés comme documents de base :

N° de référence	Titre	Version	Date
1	Stratégie Suisse numérique https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/suisse-numerique-et-internet/strategie-suisse-numerique.html	1.0	05.05.2018
2	Bases de la stratégie suisse de cyberadministration 2020–2023 https://www.egovernment.ch/fr/umsetzung/e-government-strategie/	1.0	19.12.2019
3	Lignes directrices de la Conférence des gouvernements cantonaux relatives à l'administration numérique (en allemand) http://www.ech-bpm.ch/de/content/leitlinien-der-kantone-zur-digitalen-verwaltung-verabschiedet	1.0	27.09.2018
4	Stratégie pour le développement de la gestion commune des données de base de la Confédération https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-73489.html	1.0	19.12.2018
5	Modèle cible pour la transformation numérique de l'administration fédérale https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-73815.html	1.0	30.01.2019
6	Stratégie informatique de la Confédération 2020-2023 https://www.isb.admin.ch/isb/fr/home/ikt-vorgaben/strategien-teilstrategien/sb000-ikt-strategie-des-bundes.html	1.0	03.04.2020
7	Stratégie informatique du DETEC 2016-2019 (en allemand) Stratégie informatique du DETEC 2016-2019	1.0	08.09.2016
8	Stratégie du DETEC 2016 https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/detec/strategie.html	1.0	08.12.2016

Tableau 1 : Références et bases